

Zeitschrift:	Le mouvement féministe : organe officiel des publications de l'Alliance nationale des sociétés féminines suisses
Herausgeber:	Alliance nationale de sociétés féminines suisses
Band:	13 (1925)
Heft:	213
Artikel:	Les réunions du Conseil international des femmes à Washington : [1ère partie]
Autor:	Zellweger, Elisabeth
DOI:	https://doi.org/10.5169/seals-258576

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 16.02.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

premiers secours et s'applique en même temps à découvrir les meilleures méthodes de thérapeutique dans ce domaine.

Né croyons-nous pas être le jouet d'un mauvais rêve ? Quoi, la plus puissante démocratie du monde, le pays de la liberté, qui entra en guerre contre la guerre, qui nous fit entrevoir par l'organe de son président un idéal de paix et de conciliation et convoquait hier encore une conférence du désarmement, se voulait maintenant à un militarisme aussi acharné et renierait toutes ses traditions humanitaires, tous les principes défendus par ses représentants les plus éminents ? Il faut hélas ! compter là comme ailleurs avec les intérêts formidables de l'industrie des armements, appuyés par une presse vénale qui s'efforce de battre en brèche l'idéal dont est encore animée la meilleure partie de la nation.

Inutile d'insister sur le fait que des préparatifs de même genre pourraient être constatés dans d'autres pays, où le secret est sans doute mieux gardé. Ne sait-on pas que les usines de matières colorantes peuvent être transformées en quelques heures en fabriques de gaz toxiques ? On voit quelles perspectives sont révélées par cette seule possibilité.

Croyons malgré tout à une victoire sur la psychose d'après-guerre, en Amérique comme en Europe. Espérons aussi que la science retrouvera le sentiment de sa véritable dignité et son rôle de bienfaitrice de l'humanité au lieu de continuer à se perdre dans le dédale de ces recherches criminelles. Et avant tout, ne cessons pas de lutter contre l'esclavage et la barbarie sans nom dont nous menace le militarisme déchaîné.

C. HALTENHOFF.

Les réunions du Conseil International des Femmes à Washington

Il n'est pas facile de rassembler mes impressions sur les séances du C. I. F. à Washington, du 3 au 14 mai. Il est vrai que, si le Conseil International est toujours le même, ses assemblées varient plus ou moins suivant le pays où elles ont lieu. Ce qui fut tout à fait nouveau cette fois, c'est que les déléguées ont fait connaissance bien avant les séances. En effet, 75 déléguées avaient fait ensemble la traversée sur le bateau *Montcalm*, pour répondre à l'invitation des Sociétés féminines du Canada et visiter ce pays. Mais il sera question de ceci une autre fois.

Le programme des séances, très touffu, avec de nombreuses résolutions à l'ordre du jour, faisait bien prévoir un travail des plus intensifs, et la pauvre déléguée de la Suisse, toute seule à représenter son pays, ressentit toute la fatigue de ces réunions. Elles commencèrent par les séances des Commissions qui durèrent deux jours, puis vinrent cinq à six journées de séances plénières, et enfin les Commissions se réunirent encore pour discuter leur nouvelle besogne. C'est la discussion des solutions émises par les Commissions qui prit le plus de temps.

Au début des séances, un souvenir fut accordé aux collègues disparues au cours des cinq dernières années écoulées, et parmi elles, à M^{me} de Mülinen, dont la présidente a évoqué la mémoire en ces termes : « En la personne de M^{me} de Mülinen, nous avons perdu une de ces femmes inspirées, nées avec un tempérament de chef, et qui sont si précieuses dans un mouvement comme le nôtre. »

La période de 1920 à 1925 a été pour le Conseil International un temps employé à se fortifier peu à peu et à se développer. Aujourd'hui, 42 nations lui sont affiliées. Les pays affiliés durant ces cinq dernières années sont l'Estonie, la Roumanie, le Chili, Cuba, la Lettonie, la Tchécoslovaquie, la Pologne, l'Irlande, le Guatemala, la Palestine, le Pérou et la Chine. Il est regrettable qu'il n'existe toujours aucun Conseil national en Espagne.

Les rapports les plus intéressants ont été ceux des pays nouvellement affranchis, tels que la Pologne, l'Estonie, etc.; dans ces pays, les femmes apportent au travail une fraîcheur vraiment étonnante. Elles rencontrent du reste plus de prévenances que les femmes de pays plus anciens, car leurs compatriotes masculins savent bien que, pour reconstruire, hommes et femmes sont également nécessaires. On rencontre aujourd'hui, au Conseil International, un nombre imposant de déléguées qui sont membres des Parlements; mais ce qui prouve que la question féministe n'avance pas non plus toute seule dans d'autres pays que le nôtre, c'est la réponse que nous fit un conseiller municipal de Toronto, à qui nous demandions s'il avait des collègues féminins : « Dieu merci ! non ! » Les rapports des différents pays témoignèrent pourtant de progrès réalisés un peu partout.

Le C. I. F. s'est toujours efforcé de travailler en liaison étroite avec le Société des Nations; sa représentante à Genève, M^{me} Chaponnière, fut de nouveau chargée d'assister aux assemblées plénières de la S. d. N., ainsi qu'aux séances des Commissions et aux conférences du B. I. T. Comme représentantes dans les Commissions, citons M^{me} Avril de Sainte-Croix dans la Commission contre la traite des femmes; Miss Rathbone dans celle de protection de l'enfance; M^{les} Forkhamer et Varesco comme déléguées suppléantes; M^{me} le Dr Paulina Luisi (Uruguay), et Miss Grace Abbott comme membres des autres Commissions, ainsi que des femmes déléguées aux conférences du Bureau International du Travail.

Un grand nombre des résolutions furent adressées à la S. d. N., ou se rapportaient à des questions qui s'y discutent. Il faut dire que la S. d. N. ne jouit pas de la sympathie unanime des Etats-Unis, et on put le constater sur place, par exemple quand une invitation à aller à New-York fut retirée, parce qu'on alléguait que le C. I. F. n'était qu'un moyen de propagande en faveur de la S. d. N.! Les questions les plus brûlantes sont naturellement, comme toujours, celles qui se rapportent à la paix. La première résolution fut acceptée, il est vrai, relativement vite, car les Américaines elles-mêmes n'avaient rien à objecter à ce que le Conseil International prenne acte avec satisfaction que plusieurs de ses groupements nationaux travaillent en faveur de la S. d. N., ni à ce qu'il recommande instamment à ses membres de ne rien négliger pour la réalisation des idéals élevés de la S. d. N. et pour sa prochaine universalité. La résolution suivante fut aussi adoptée sans difficulté : « Le Conseil International engage les Conseils nationaux affiliés à agir auprès de leurs gouvernements pour qu'ils acceptent, s'ils ne l'ont point encore fait, la clause essentielle de la constitution de la Cour d'arbitrage, et qu'ils se déclarent prêts à accepter les sentences de ce tribunal dans tous les conflits qui sont de sa compétence. »

Mais, par contre, un épouvantable déluge de paroles et de grandes difficultés furent suscités par la résolution suivante :

Quoique le Conseil international soit convaincu que le désarmement universel est l'idéal à poursuivre, il pense qu'il faut commencer par une réduction véritable et simultanée des armements, réduction qui serait contrôlée effectivement par les gouvernements et la Société des Nations. Il reconnaît que les nations ne se décideront pas au désarmement tant qu'elles n'auront pas le sentiment de leur sécurité. Le Conseil croit qu'il serait d'une bonne politique de rapprochement amical entre les nations de considérer les populations voisines comme des amies naturelles et non comme des ennemis possibles. Il attire l'attention de ses membres sur l'esprit du Protocole élaboré par la V^{me} Assemblée de la S. d. N., et en recommande l'étude sérieuse avant la VI^{me} Assemblée qui reprendra la discussion de ce Protocole.

L'Allemagne, en tant que nation désarmée de force, déclara ne pouvoir adopter cette résolution; l'Amérique exhala son dépit contre la S. d. N.; d'autres déclarèrent ne pouvoir désarmer avant leurs voisins; bref, on put se rendre compte qu'il faudrait encore beaucoup travailler pour arriver à la paix universelle! Le discours de Mrs. Corbett Ashby fut très remarqué, exprimant clairement l'opinion que la question de la paix était une question politique, et que le C. I. F. doit être neutre en matière politique; mais qu'il doit s'occuper de cette question

politique, parce que la paix ne résultera que de la bonne volonté de tous.

On avait l'impression très forte que beaucoup de déléguées ne parlaient pas, en quelque sorte, pour le Congrès, mais bien de façon à satisfaire leurs amis restés au pays, la plupart des nations s'intéressant justement de façon assez vive aux séances du Conseil. On parvint enfin à s'entendre, car chaque femme présente était évidemment d'accord avec l'esprit de la résolution, mais prétendait agir en vertu du principe: « Après vous, cher voisin! » Heureusement que les résolutions qui suivirent en faveur de la paix rencontrèrent moins de résistance, car sans cela le Conseil aurait dû siéger des semaines durant. Tout le monde fut d'accord pour accepter cette résolution:

Le C.I.F. salut les plans de reconstruction projetés par la S.d.N., et insiste pour que des projets analogues soient mis à exécution dans les pays qui ont besoin qu'on leur vienne en aide. Elle espère que ces mesures hâteront la paix et le bien-être de tous les peuples et assureront l'avenir des enfants.

Une activité à l'ordre du jour dans beaucoup de pays, alors qu'elle semble embryonnaire chez nous, c'est l'instruction relative à la Société des Nations. Le Conseil désire que les femmes s'entremettent pour réclamer cet enseignement, et que le résultat de leurs efforts en vue de cet enseignement soit consigné tout au long dans les rapports qui seront présentés dans cinq ans.

Si la question de la paix donna lieu à toutes sortes d'explications qui risquaient de dégénérer en conflits, les déléguées eurent l'occasion, à propos d'autres questions, de montrer ce qui avait été fait sur le terrain national ou international. La Commission législative, par exemple, s'est occupée de la nationalité de la femme mariée et présenta la résolution suivante: « Le Conseil a appris avec satisfaction que la Commission législative de la S.d.N. s'occupe de la question de la nationalité de la femme mariée. Il exprime le vœu qu'une ou plusieurs femmes juristes fassent partie de cette Commission et y représentent les intérêts féminins. »

Il serait d'un grand intérêt de voir la résolution suivante mise véritablement en pratique: « La Commission législative rend attentifs les Conseils affiliés à la nécessité de publier, chacun dans sa langue et pour son usage particulier, une brochure qui donnerait un aperçu complet des lois concernant la femme et l'enfant, et qui paraîtrait dans la langue du pays, ainsi que dans l'une des trois langues officielles du Conseil. » Quelques pays ont déjà fait cette revue de leurs lois; mais il dépendra de la conscience des Conseils et de l'état de la législation de leur pays, que la brochure projetée trouve une réalisation complète.

Carrières et portraits

M^{me} KERGOMARD (1838-1925)

La pédagogie française consacre quelques beaux articles à une femme d'avant-garde, qui se voua toute à la transformation des œuvres de l'enfance et dota son pays d'un enseignement des tout petits, qui — pour être moins célèbres que le système de Fröbel et les innovations de Dr Maria Montessori — n'en eut pas moins pour conséquence de contribuer largement à l'épanouissement de la III^e République.

M^{me} Kergomard appartenait à la famille Reclus, cousine des éminents géographes Elisée et Onésime, et fut élevée avec eux par sa tante à Orthez, pour y suivre les classes. Ah! que de jolis récits j'ai entendus d'elle, sur cette éducation ultra-calviniste des milieux protestants du Midi: sexaginaire, elle savait encore, à l'aller et au retour, des généalogies bibliques par centaines de noms! Elle fut élève de l'Ecole Normale de Bordeaux et se consacra à l'enseignement libre, ayant épousé un Duplessis de Kergomard dont elle ne porta jamais la particule. Elle dut sa carrière officielle au ministre Jules Ferry et à ses éminents collaborateurs, Ferdinand Buisson, alors directeur de l'enseignement primaire, et Félix

Une question qui pour nous ne présente malheureusement qu'un intérêt tout académique, mais qui fut la cause d'une discussion animée entre les femmes des pays intéressés, c'est celle des groupements parlementaires féminins. La Commission pour le suffrage féminin avait déclaré ceci: « Nous pensons que les femmes qui possèdent le droit de suffrage n'en tireront tout l'effet possible que si elles se rattachent aux partis politiques, tout en se groupant entre femmes d'un même parti pour discuter les questions politiques à la lumière des intérêts féminins et influencer ensuite les partis politiques. » Les unes approuvent, les autres firent vivement opposition. Les Allemandes soutinrent fortement la résolution, car l'expérience leur avait appris que telle était bien la meilleure manière de faire.

Une résolution que nous ne pouvons qu'appuyer est celle présentée par la Commission pour l'égalité de la morale: « Comme il serait infiniment utile que les associations internationales s'unissent pour proposer un projet de protection des émigrants et de lutte contre la traite des femmes, la Commission propose la résolution suivante: Les Associations nationales sont priées de bien vouloir user de leur influence sur leurs Sociétés affiliées pour arriver à une entente entre les groupements qui combattent la traite des femmes et qui protègent les émigrantes, dans le but d'obtenir de meilleurs résultats et de réduire les frais. »

Le trafic des femmes est une de ces plaies qu'on ne peut guérir qu'internationalement; il est en corrélation étroite avec la réglementation de la prostitution; c'est pourquoi la lutte contre ces deux fléaux est toujours au programme du Conseil International. Les Conseils nationaux des pays qui ont encore la réglementation officielle sont instamment priés de prendre part à la lutte. Il est intéressant de constater que la réglementation n'existe pas dans les pays « neufs », c'est-à-dire dans les nouveaux petits pays qui se sont formés en Europe. Tous les Conseils nationaux sont priés, en outre, de demander à leurs gouvernements, s'ils ne l'ont pas fait jusqu'ici:

1^o de signer la Convention de 1921 de la S.d.N. contre la traite des femmes;

2^o au cas où ils l'auraient signée, de la faire ratifier;

3^o de faire le nécessaire pour que le rapport annuel qu'a demandé la S.d.N. soit communiqué à la Commission pour l'égalité de la morale.

On ne put se mettre d'accord quant à l'âge de protection de la jeune fille que la Commission désirait éléver à 18 ans.

En liaison étroite avec les discussions précédentes, la Commission d'émigration présenta la proposition que, dans les pays où manque la main-d'œuvre domestique et dans ceux qui

Pécaut, le créateur des Ecoles normales féminines. C'est dire qu'elle appartenait à ce courant de protestantisme libéral qui admettait la libre pensée, mais fortement marquée au coin d'une haute élévation philosophique et d'une morale scrupuleuse; c'est dans cet esprit qu'elle éleva ses fils et en fit des hommes de valeur.

Depuis 1837, on avait imaginé d'hospitaliser les « gosses », dont les mères ne pouvaient s'occuper le jour, dans de vastes « salles d'asile » où des femmes de cœur faisaient œuvre d'assistance, mais où l'on ne faisait rien pour développer des millions de petits enfants de 2 à 7 ans. Le ministre, désireux d'obvier à cette incurie, recourut à M^{me} Pauline Kergomard en 1869. Et M^{me} Kergomard entreprit la grande croisade contre ce qu'elle appelait « l'éducation homicide », afin de créer l'enseignement maternel, d'origine laïque, comme l'œuvre de l'Université de Ferry, Buisson et Pécaut, et qu'il fut difficile de faire adopter. Déjà Hippolyte Carnot l'avait essayé en 1848; mais il fallait non seulement une âme d'apôtre, mais une tenacité féminine pour mener à bien cette croisade entre la routine, l'incurie et le cléricalisme. Elle commença par faire abolir les gradins, immobilisant les enfants, la haute barrière qui parquait d'un côté les petites filles, de l'autre les garçonnets, puis la marche au rythme lourd et monotone, frappé au pied, la mise en marche et l'arrêt au claquier...

accueilleraient volontiers l'immigration de femmes préparées à des carrières libérales, les Conseils nationaux se procurent des renseignements sur les places que pourraient obtenir des jeunes filles compétentes, ainsi que des femmes bien préparées professionnellement. De plus, les Conseils nationaux des pays où le chômage augmente devront chercher pour leurs chômeuses des places dans les pays où manque la main-d'œuvre féminine. De part et d'autre, les Conseils nationaux devront chercher les moyens de favoriser financièrement ces déplacements.

Les propositions de la Commission des professions féminines sont pour nous d'un intérêt particulier. Le C.I.F. exige des droits égaux à ceux des hommes pour la femme professionnellement préparée; à travail égal salaire égal; et la liberté de travail de la femme mariée.

Une question qui intéresse tout le monde, c'est celle des étudiants. Le Conseil International exhorte à veiller que l'on ne puisse cultiver que ce qui est nécessaire à la médecine et à la science, cela selon les propositions de la Commission de l'opium de la S.d.N. On ne peut qu'espérer que les nombreuses déléguées anglaises présentes travailleront énergiquement à la réalisation de cette proposition.

(A suivre.)

ELISABETH ZELIWEGER.

De-ci, De-là...

A Stockholm.

Les églises allemandes auront 76 délégués officiels à la Conférence pour le christianisme pratique, qui se réunira à Stockholm du 19 au 30 août. Parmi ces délégués, 5 sont des femmes: la supérieure von Tiling (Elberfeld), membre du Reichstag; la directrice d'école Carola Barth (Cologne); la Dr Margarete Behm, membre du Reichstag (Berlin); la supérieure Emma von Bunsen (Berlin); Mme Müller-Otfried, membre du Reichstag (Hanovre).

Parmi les personnes invitées on compte aussi Mme Mathilda Wrede, l'admirable « amie des prisonnières » finlandaise.

Sexe faible, incapable d'énergie soutenue...

Le *Journal de Genève* du 4 juin réfute sans le vouloir cette lassante et inexacte affirmation des antiféministes en publiant à la fois dans ce numéro, et par une amusante coïncidence, un récit de Mme H. de Saussure sur la hardie croisière archéologique faite par elle et Mme Marthe Ouliet dans les îles de la mer Egée, et l'annonce de la publication d'un épisode des chasses intrépidées de Mme Vivienne de Watteville dans l'Est-Africain anglais.

« La Maternelle n'est pas une Ecole », disait Mme Kergomard, devenue inspectrice générale des Ecoles maternelles de France; par là, elle entendait qu'on devrait faire moins un enseignement que donner des habitudes aux enfants, par des exercices de développement sensoriel, des soins de propreté, des exercices physiques, des chants, des jeux stimulant la curiosité de l'esprit et la conscience — et elle s'affaira de 1881 à 1917 à remanier incessamment son programme des Maternelles, afin de l'adapter mieux à son idéal, à mesure qu'elle était mieux comprise des directrices d'Ecoles normales et des jeunes institutrices.

Mme Kergomard laisse un grand ouvrage, l'*Education maternelle à l'Ecole*, et d'innombrables articles de valeur, parus dans l'*Ami de l'Enfance* — un périodique qu'elle fonda et dirigea longtemps, puis dans la presse pédagogique, spécialisée ou non. Mais on ne retrouve qu'un peu d'elle dans ses écrits: il faut avoir vu cette petite dame, très soignée de sa personne, d'une foudroyante vivacité, avec ses cheveux blancs en coques, ses yeux pétillants; il faut avoir entendu sa verve méridionale, son esprit éblouissant, et avoir connu son activité inlassable dans toutes les bourgades et villes de France, et ses actes de femme de cœur et de grande idéaliste, pour savoir ce qu'elle réalisa par ses conseils, son exemple, ses réformes et son admirable activité

Une Exposition du Travail féminin à Vevey.

Après la grandiose manifestation de Genève, on verra à Vevey, dans le cadre plus restreint du Casino du Rivage, une Exposition simple et modeste, ayant avant tout un but d'entraide pour les travailleuses de la ville et de la campagne de notre contrée. Le Comité d'organisation fera son possible pour lui donner de l'intérêt et du cachet. Elle ouvrira ses portes le 18 juin, à 14 heures.

Cette Exposition promet d'être aussi complète que possible. Plus de 200 exposantes sont inscrites; les principales sections seront celles des beaux-arts, mode et couture, arts appliqués, librairie, travail social, lingerie, broderies et dentelles, tissage du coton, horticulture, aviculture, industrie. Tous les objets doivent être envoyés au Casino du Rivage, Vevey, le 15 juin.

La durée de l'Exposition est prolongée de deux jours, soit jusqu'au vendredi 26 juin, afin de permettre aux visiteurs de venir nombreux. Une jolie affiche invitera les participants à faire le voyage et un accueil chaleureux les attend à l'Exposition, comme au restaurant tenu par les femmes abstinents.

Une femme professeur à l'Université de Prague.

Ces jours derniers, Mme Dr Milada Paul a été agréée comme professeur à l'Université tchèque de Prague. C'est la première femme faisant partie du corps enseignant académique en Tchécoslovaquie. (Communiqué par le Bureau de presse tchècoslovaque à Genève.)

Une Ecole d'été.

Cet été, du 10 au 22 août, aura lieu à Genève, au Palais Electoral, une Ecole d'été organisée par l'Union Internationale de Secours aux Enfants. L'année dernière, une école semblable, organisée par le *Save the Children Fund* avait réuni à Genève plus de 300 participants.

Le programme d'études aura pour base la *Déclaration de Genève*, promulguée par l'Union Internationale de Secours aux Enfants et approuvée solennellement par la Vme Assemblée de la Société des Nations, en septembre dernier. La Déclaration de Genève énonce en cinq formules brèves le minimum de protection auquel l'enfant a droit.

Parmi les conférenciers, citons M. Percy Alden, Miss Eglantine Jebb, du *Save the Children Fund* (Londres); M. Benjamin Broadbent, initiateur du mouvement de puériculture en Angleterre; le professeur Pirquet, directeur de la Clinique infantile de Vienne; le professeur Cisek, directeur de l'Ecole d'art appliquée (Vienne); M. G. de Reynold; MM. Pierre Bovet, G. Fatio, H. Correvon et Thudicum (Genève).

Des conférences sur l'éducation de l'enfant, l'enfant et l'art, des cours élémentaires et supérieurs de français et d'espéranto, des causeries sur la Société des Nations, Genève autrefois et aujourd'hui, le Lac Léman, la Flore des Alpes, agrémentées de projections lumi-

sociale en faveur de l'enfance, en marge encore de son ministère officiel, comme membre de la Ligue contre la mendicité des enfants, l'Oeuvre du sauvetage de l'enfance, etc., etc.

Mme Kergomard fut chevalier, puis officier de la Légion d'honneur, puis la première femme membre du Conseil supérieur de l'Instruction publique, où elle exerça une grande action. Elle fut une des premières féministes de France et membre du Conseil National des femmes, et fit beaucoup d'utile propagande dans ses tournées, jusqu'à sa démission (en 1917), pour la cause de l'émancipation féminine. Elle ne cessa jamais de réclamer la création d'une Ecole normale supérieure Pape-Carpentier (du nom de la directrice des salles d'asile à Paris) pour former des professeurs spécialisés pour diriger la préparation des maîtresses pour les Maternelles: à celles-ci, il faut une préparation en hygiène, en physiologie, en psychologie de la première enfance, autrement faite que pour les institutrices primaires; elles devront avoir des aptitudes particulières: savoir parler aux petits, raconter surtout, chanter et mener des rondes, des jeux, savoir dessiner au tableau des scènes vivantes, fabriquer des jouets, etc., etc. Tout cela est expliqué dans l'article qu'elle donna en 1917 sous le nom de son « Testament ». Ses idées ont été réalisées en partie dans les « cours normaux » spécialisés des